

DOCUMENT SUR LA POSITION DE L'AFAC 06/2008

Enjeu: Financement de la Défense nationale

Contexte

- Le Gouvernement du Canada a dévoilé sa stratégie de défense « Le Canada d'abord » en mai 2008. Ce faisant, il a identifié les grandes priorités de la défense et les missions essentielles qui seront remplies par les Forces canadiennes. Cette stratégie a également entériné le financement futur de la Défense, en tenant compte d'un taux d'inflation de 2 % en début 2011.
- Le document de la stratégie de défense « Le Canada d'abord » souligne le besoin d'un projet de financement pour continuer à spécifier comment reporter les capacités de manière cohérente. Ce projet épaulera l'application de cette stratégie en aidant à gérer la complexité relative à la répartition des ressources.¹
- Tout indique qu'une pression continuera d'exister pour que le budget de la défense continue à fournir les capacités identifiées dans cette stratégie. Pour le MDN, l'enjeu sera donc d'établir un équilibre entre les besoins futurs et ceux liés aux pressions continues actuelles, même si le Gouvernement s'est engagé au financement distinct des coûts différentiels pour des opérations majeures.² Le ralentissement économique actuel augmentera assurément la pression concernant les dépenses fédérales dans tous les secteurs. Il est presque certain que le Gouvernement devra étudier différentes options pour réduire les dépenses auxquelles il s'est engagé, y compris celles prévues pour la défense.

Position de l'AFAC

- L'AFAC soutient les récentes augmentations du Gouvernement pour le budget de la Défense, ainsi que l'initiation de sa stratégie de défense « Le Canada d'abord ». La protection supplémentaire anti-inflationniste est utile, mais il est peu probable qu'elle permette le financement complet de toutes les capacités identifiées.³

¹ Gouvernement du Canada, la Stratégie de défense « Le Canada d'abord », page 19

² Ibid, page 13

³ Une discussion exhaustive relatant ceci est disponible dans un article de Brian MacDonald, édition d'automne 2008 de *On Track*, pages 19 à 21, intitulé « Reservations about the *Canada First Defence Strategy Budget* ».



- Les Forces canadiennes commencent tout juste à se remettre des coupures budgétaires subies dans les années 90. Il est critique que les niveaux de financement prévus soient respectés afin de conserver l'élan nécessaire au renouvellement des capacités. Un effort sera nécessaire à long terme, et ce de tous bords, que cela touche à l'équipement, le personnel, l'infrastructure, le maintien en puissance et la disponibilité opérationnelle.
- Les exigences extrêmes de la difficile mission en Afghanistan continueront au moins jusqu'en 2011. Ce n'est le moment ni de réduire, ni de faire les choses bon-marché pour ce qui relève des ressources nécessaires à l'accomplissement adéquat de cette mission. Même en couvrant les dépenses supplémentaires, il existe des « frais indirects » considérables liés à la formation et la mise sur pied d'une force, ceux-ci étant essentiels au déploiement. Les frais qui touchent au déploiement, ainsi que les dépenses d'entrevue pour réparer ou remplacer des équipements endommagés au combat devraient être financés séparément du budget quotidien du MDN.
- Les dépenses de la Défense sont d'importance fondamentale pour l'industrie canadienne, laquelle profite des acquisitions et du soutien continu, de façon directe ou indirecte. Investir dans la défense donne un coup de relance important à l'industrie de la défense canadienne et s'avère être de grande valeur, souvent exportable et profitable pour ces compagnies, alors que la conjoncture actuelle a besoin d'autant d'aide que possible. De surcroît, cela est en adéquation totale avec les énoncés de la stratégie de défense « Le Canada d'abord » sur le positionnement de l'industrie canadienne pour réussir.⁴ Une approche robuste envers la sécurité nationale peut améliorer la confiance du secteur industriel.

Messages

- L'augmentation des dépenses du Gouvernement destinées à la défense est soutenue mais a besoin d'être continuée pour répondre aux priorités de la stratégie de défense « Le Canada d'abord ». Le Gouvernement doit honorer ses engagements pour livrer les ressources nécessaires en matière de défense et effectuer des mises à jour de temps à autre.
- En dépit d'une conjoncture économique difficile, les exigences en matière de défense doivent demeurer une priorité pour pallier aux anciennes insuffisances et continuer à reconstruire les Forces canadiennes. De plus,

⁴ Gouvernement du Canada, Stratégie de défense « Le Canada d'abord », page 20.



Comité d'étude du domaine de l'aviation

il est toujours important d'aider à stimuler et à conserver une industrie dynamique de la défense au Canada par l'entremise d'investissements liés à ce secteur.

- Les exigences opérationnelles des missions en déploiement requièrent un plein soutien et financement gouvernemental.

Élaboré par : Comité d'étude du domaine de l'aviation – pour de plus amples renseignements, rendez-vous à : <http://airforce.ca/>

Personne-ressource :

George Macdonald, gmacdonald@cfncon.com, (613) 232-1576

Date : Nov. 2008

